

# les mutations de la forêt méditerranéenne : la fréquentation des forêts péri-urbaines de l'aire métropolitaine marseillaise

par le C.E.R.F.I.S.E.\*



Photo 1. – Pique-nique. Parc départemental de Saint-Pons – Gémenos – Bouches-du-Rhône.

Photo Jacques REBOUD

\* Le C.E.R.F.I.S.E., Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles du Sud-Est (Le Champsaur, Chemin du Petit Barthélémy, 13100 Aix-en-Provence) est un collectif de recherche fonctionnant depuis 1975; il comprend des sociologues, des

économistes, des géographes, des architectes... L'une de ses équipes, composée de Michel ANSELME, Jean-Louis PARISIS, Michel PERALDI, Yves RONCHI, sociologues, Christian TAMISIER, paysagiste, et de Bernard KALORA, ingénieur à l'Institut na-

tional de la recherche agronomique (Centre de recherches forestières, 45160 Ardon-Olivet) travaille depuis 3 ans sur les idées et les pratiques de nature aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. C'est cette équipe qui a rédigé le présent article.

# les mutations de la forêt méditerranéenne : la fréquentation des forêts péri-urbaines de l'aire métropolitaine marseillaise

« Il faudrait chiffrer la valeur de la forêt liée à la civilisation urbaine en partant des économies et des gains qu'elle permet de réaliser à la société : diminution du nombre de journées d'hôpital, accroissement de l'efficacité du travail et des journées œuvrées, moindres besoins en lieux de distraction et en résidences secondaires. » (Betolaud, 1968).

« Il a paru intéressant d'approfondir les motivations des promeneurs en forêt. Parisiens pour la plupart, vivant dans un bruit perpétuel et une atmosphère extrêmement appauvrie et polluée, ils se ruent, le dimanche, vers la nature. » (De Buyer, 1970)

« Les besoins auxquels la forêt répond pour le public sont de deux ordres : physiques et psychologiques... La forêt est un milieu où la personne se sent en harmonie, où elle peut s'exprimer et faire des choix. (Soubeyran, 1971).

« Il n'y a guère de jour ou de semaine où la presse quotidienne ou hebdomadaire ne traite de l'un ou l'autre aspect des questions forestières : incendies de forêt au printemps ou en été, émotion locale provoquée par un défrichement, manifestation contre des boisements jugés abusifs, déséquilibre de la balance extérieure des produits for-

tiers, réunions solennelles des enfants des écoles pour la plantation symbolique de jeunes arbres, etc...

Ainsi, les préoccupations forestières des Français seraient-elles devenues le souci de chacun... Il faut reconnaître que les mots « forêt », « problème forestier » recouvrent des réalités fort diverses. » (Le Ray, 1977).

Nous aurions pu, à l'évidence, multiplier ce type de citations. Celles qui précèdent, outre qu'elles émanent de personnalités impliquées dans le fonctionnement d'administrations chargées à des titres divers des espaces forestiers, présentent certaines similitudes. Elles signalent l'importance des mutations, du changement de statut de la forêt française, et tout particulièrement des forêts péri-urbaines. En d'autres termes, nous nous trouvons à une période charnière : à l'ensemble du système économique, juridique et symbolique qui régissait les modalités d'existence de ces portions territoriales si particulières que sont les forêts, système institué de longue date et articulé autour de la société rurale, tend à se substituer une mécanique beaucoup plus complexe commandée par l'apparition sur la scène institutionnelle et réelle de l'usager, du consommateur de « loisirs de nature ».

Mais d'autre part, ce que pointent de tels discours, c'est le fait que cette apparition impose un redéploiement de la politique forestière dans la mesure où il s'agit d'adapter la forêt à une nouvelle forme de productivité sociale. Or, ce redéploiement ne va pas sans heurt. Plusieurs administrations, nous l'avons dit, agissent sur les forêts et sont partie prenante d'une politique dont l'unité est lente à se dessiner. Entre, par exemple, l'Office national des forêts (O.N.F.) guidé par le souci de conservation du patrimoine, les Directions départementales de l'agriculture (D.D.A.), « gestionnaires » de l'espace agricole et les Directions départementales de l'équipement (D.D.E.), maîtres d'œuvre pour le compte de la puissance publique et qui considèrent souvent la forêt comme un champ de manœuvres, les oppositions sont multiples et réelles. Or, s'il est aujourd'hui unanimement reconnu que les enjeux de la forêt se sont déplacés, c'est bien dans les questionnements et les contradictions des politiques forestières qu'a pris sens notre travail. Nous ne nous avancions pas pour autant en terrain découvert.

# les premières enquêtes

Les premières enquêtes marquantes sur la fréquentation de la forêt datent en effet des années 1967-1968. Et si, dans le même temps, les grandes enquêtes nationales sur la lecture, la fréquentation du cinéma ou du théâtre se multiplient (1), cette convergence ne semble pas obéir à un phénomène de mode. Tenter d'appréhender statistiquement la fréquentation de la forêt est bien plutôt le signe d'une prise de conscience de sa nouvelle fonction sociale.

La première de ces enquêtes, connue aujourd'hui sous le nom d'enquête SARES (2), prenait comme terrain la région parisienne et ses forêts. Elle procédait par enquêtes sur certains lieux d'habitat à proximité des forêts et dans les forêts elles-mêmes et faisait la part belle aux comptages au détriment des interviews. C'est dire qu'il s'agissait d'une enquête statistique en tous points classique s'appuyant sur des croisements de variables : fréquentation et types de fréquentation/conditions de logement, possession d'une automobile, composition de la famille, pratiques culturelles, origines rurales, etc... Son intérêt est qu'elle pointe déjà « une sur-représentation des couches moyennes et supérieures » et le fait que « la provenance sociale est plus déterminante que la provenance géographique ». De même, elle précise le taux global de fréquentation des forêts de la région parisienne, coupant court aux estimations fantaisistes antérieures : 5 millions de visiteurs annuels et 60 millions de visites, 2 millions de visiteurs et 9 millions de visites rien que pour celle de Fontainebleau. A bien des égards, cette étude a fait figure de détonateur : elle a rendu caduques les discours psychologisants sur la forêt-loisir et a amené certaines administrations à s'interroger sur leur politique.

Les résultats de l'enquête SARES ne pouvaient légitimement être généralisés à l'ensemble du territoire national. Aussi, en 1973, l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.) réalisait, à partir d'un échantillon de 3 000 ménages représentatifs de la population urbaine française, une enquête nationale qui s'attachait non seulement à la fréquentation des espaces boisés, mais aussi à celle des autres espaces naturels (3). A la mesure des moyens

mis en œuvre, l'objectif était ambitieux ; il s'agissait en effet « d'appréhender la totalité des formes des rapports concrets des ménages avec la nature, l'existence ou non de corrélations entre les fréquentations des différents types d'espaces naturels, de construire diverses typologies ». Nous ne nous intéresserons ici qu'à la partie de cette enquête ayant trait à la fréquentation des espaces boisés et que les nombreuses publications de R. Ballion et de son équipe ont contribué à populariser (4)

Ce dernier distingue 4 critères ayant une influence sur la fréquentation des forêts péri-urbaines :

- des variables contextuelles : lieux et types de résidences distance à la forêt la plus proche...

- des variables liées au cycle de vie : âge, sexe, statut matrimonial, nombre et âge des enfants...

- des variables liées au statut socio-économique-culturel des individus : catégories socio-professionnelles, niveau d'instruction, possession d'un moyen de locomotion...

- enfin, des variables dites intermédiaires qui ont trait au niveau de la pratique puisque, selon R. Ballion, « la fréquence des visites en forêt apparaît comme influençant le système de conduites, de représentations et d'aspirations qui a pour objet la forêt » (5).

(1) Nous pensons entre autres aux enquêtes suivantes : enquête IFOP en 1960 sur la lecture et le livre en France; enquête IFOP en 1964 sur la fréquentation du théâtre en région parisienne; enquête SOFRES en 1964 également sur la fréquentation du cinéma; enfin enquête IFOP en 1967 sur la clientèle du livre.

(2) La fréquentation des forêts de la région parisienne, OTAM-SARES, District de la région parisienne, Ministère de l'Agriculture, O.N.F., 1969.

(3) La fréquentation des forêts et des espaces verts en France, 1973.

(4) Entre autres : Relations entre statut socio-culturel et fréquentation de la forêt, 1973; la fréquentation des espaces verts parisiens, 1975; en collaboration avec C. BELLAN, Attitudes par rapport à la forêt et conformisme social. Les développements qui suivent empruntent à un autre article de R. BALLION : la fréquentation des forêts, 1975.

(5) R. BALLION, op. cit., 1975.

C'est dire que si sur certains points, cette enquête se démarquait peu de l'enquête SARES, elle la complétait utilement, elle « allait plus loin » pourrait-on dire. Sa dimension nationale lui a permis de démontrer que la fréquentation des forêts n'est pas un phénomène homogène, mais varie très sensiblement suivant les régions. Pour le Nord et la Méditerranée, la fréquentation moyenne était, à la date de l'enquête, de 4 visites par an et par ménage, de 14 visites par an pour la région Est. Un des principaux facteurs explicatifs de ces différences serait le taux de boisement, celui de la région Est oscillant entre 30 et 50 %, celui de la région Nord surtout de 6 %. Que penser alors de la région méditerranéenne où malgré un taux de boisement élevé (45 % dans le département du Var par exemple) la fréquentation restait faible ? Pour les responsables de cette étude, une seule explication : la forêt méditerranéenne serait concurrencée par d'autres espaces récréatifs, et tout particulièrement par la mer. C'est, à notre avis, « voir un peu court »; nous y reviendrons.

Cette enquête apportait cependant des précisions décisives quant à la fréquentation globale de la forêt : plus de 60 % de la population urbaine considérée déclarait n'y aller pratiquement jamais (jamais = 42 %, une ou 2 fois par an = 18,7 %); à l'inverse, une très faible minorité déclarait fréquenter régulièrement la forêt (17,5 % de la population considérée déclarait y aller plus de 10 fois par an). Mais surtout, alors que l'enquête SARES ne repérait qu'une « *sur-représentation des couches moyennes et supérieures* », l'enquête I.N.S.E.E., grâce aux variables plus fines qu'elle manipulait, mettait en évidence que ce sont les fractions les plus cultivées et les plus instruites de ces couches (6) qui fréquentent régulièrement la forêt.

Si ces deux études laissaient peser des incertitudes, elles avaient le mérite de rompre avec les opinions du sens commun (7). Il est devenu impossible aujourd'hui d'affirmer péremptoirement que chaque dimanche les citadins se ruent vers la nature, et pour ce qui nous concerne ici vers les forêts péri-urbaines; impossible également d'affirmer que la fréquentation de la forêt se « démocratise » au sens où elle serait le fait de l'ensemble des catégories sociales. Ces études ont en effet montré que les phénomènes sont autrement plus complexes. Face à cette complexité, leurs auteurs ont parfois été jusqu'à reconnaître l'insuffisance de leurs approches. « *Si les enquêtes de fréquentation constituent le mode d'approche le plus aisément pour aborder la valeur sociale de la forêt, c'est une méthode qui porte en germe un certain nombre de dangers car elle tend à imposer comme mode exclusif d'appréhension du phénomène une logique quantitative* », affirme R. Ballion (8).

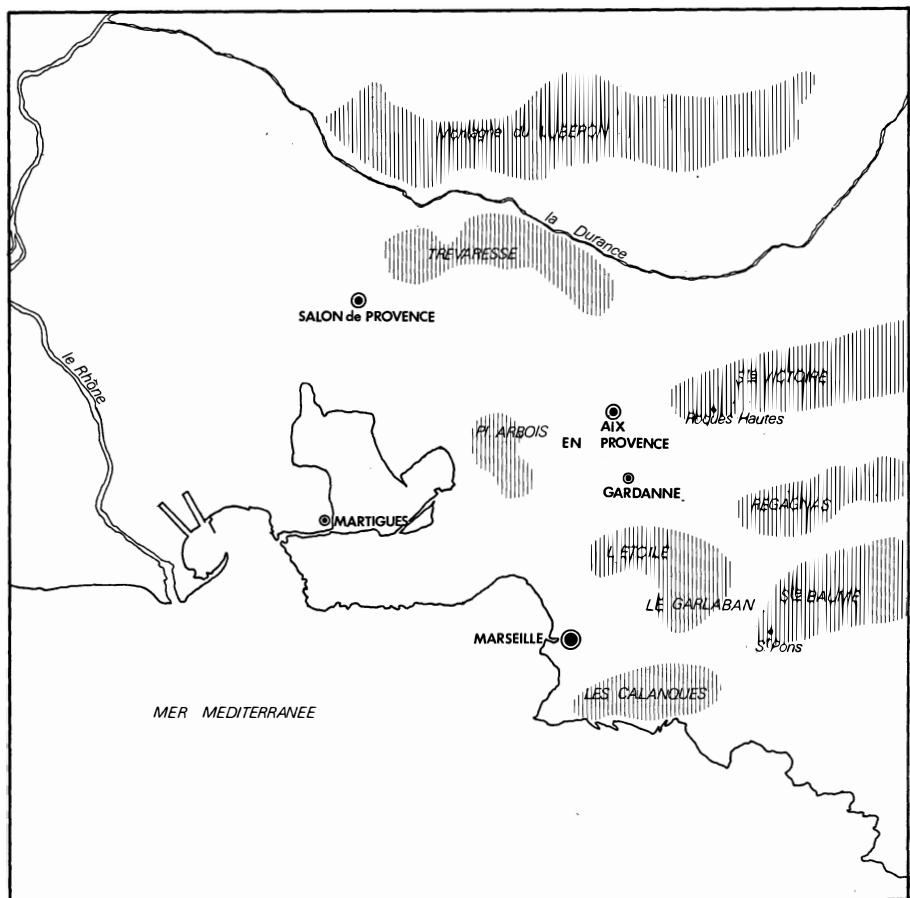
Aussi, nos travaux se placent-ils dans une logique quelque peu différente. D'une part, sans abandonner pour autant l'approche quantitative des phénomènes de fréquentation, nous avons opté pour une approche plus « qualitative » basée sur des entretiens et des interviews, des analyses de discours et des travaux d'archives. D'autre part, notre travail de terrain se situe à une échelle différente. L'enquête SARES s'attachait à un objet très particulier, les forêts de la région parisienne, l'enquête I.N.S.E.E., elle, s'intéressait à l'ensemble des espaces forestiers du territoire national. Pour notre part, nous avons travaillé sur un terrain plus réduit : les forêts péri-urbaines de l'aire métropolitaine marseillaise. Aussi, nous ne prétendons pas que les développements qui suivent soient systématiquement généralisables à l'en-

semble des espaces forestiers nationaux, ni qu'ils rendent caduques les travaux antérieurs. Ces derniers avaient ouvert des voies, nous les avons approfondies sur un terrain particulier et à cette occasion, il semblerait que nous en ayons ouvert d'autres.

(6) Niveau culturel et niveau d'instruction ont été mesurés au regard de la fréquentation du théâtre et du cinéma, de la fréquence des lectures et de l'achat de livres, de l'existence et des types de diplômes...

(7) Si ces deux études sont les plus marquantes et les plus connues, ce ne sont cependant pas les seules. Citons également : N. DECOURT, C. SOUCHON, *Observation objective de la fréquentation annuelle et saisonnière de la forêt en fonction du paysage végétal*, 1975; ou le Résumé des enquêtes réalisées en forêt domaniale de Meudon et en forêt de Bondy, 1973-1974, District de la région parisienne; ou encore l'enquête réalisée en 1974 en forêt d'Ermenonville par le centre de Chantilly de l'O.N.F.... Quant aux articles proprement dits, leur prolifération signale bien l'émergence d'une nouvelle sensibilité aux problèmes forestiers.

(8) R. BALLION, op. cité, 1975.



Carte 1. – Localisation des massifs forestiers faisant l'objet d'une fréquentation notable autour de Marseille.

## la fréquentation des forêts péri-urbaines de l'aire métropolitaine marseillaise

(9) L'aire d'influence de Marseille et des villes environnantes : Aix-en-Provence, Salon, Gardanne... sur l'espace forestier s'étend très grossièrement selon une double couronne; l'une proche : Calanques, Etoile-Garlaban, Saint-Pons, Plateau de l'Arbois..., l'autre plus lointaine qui va du Luberon à la Sainte Baume en passant par la chaîne des Côtes, la Sainte Victoire et le Regagnas.

(10) Citons par exemple le conflit à propos de la route DFCI sur le massif de la Sainte Victoire; cf. *Le Monde* du 5 février 1977.

(11) Nous avons plus particulièrement travaillé sur les forêts suivantes : Calanques, Saint-Pons près de Gémenos, Plateau de l'Arbois, Sainte Baume, Le Regagnas à proximité de Trets, Sainte Victoire, et bien que plus éloignée, la forêt des Cèdres du Luberon.

Au regard des forêts péri-urbaines dont il vient d'être question, celles du littoral, ou plus exactement celles liées à l'aire métropolitaine marseillaise (9) présentent un certain nombre de spécificités :

– tout d'abord, les caractéristiques mêmes du couvert végétal, sa sensibilité à l'incendie, son état actuel de dégradation relative, le type de paysage auquel il donne naissance, autant d'éléments qui amènent certains à leur dénier la dénomination de forêt.

– ensuite, la structure foncière où prédomine la propriété privée (plus de 75 % de la surface boisée des Bouches-du-Rhône) et dont le trait le plus marquant est le très grand morcellement.

– enfin, l'existence et la vitalité de communes rurales à leur proximité. Celles-ci, bien que connaissant de profonds changements liés en particulier à l'imbrication de plus en plus étroite entre urbains et ruraux, maintiennent un rapport original à la forêt où proximité géographique est d'une certaine manière synonyme de proximité sociale. De telles différences influent sur les pratiques locales et sur les modes de fréquentation des forêts péri-urbaines. En témoignent les conflits suscités en Basse-Provence par l'opposition entre appropriation symbolique et propriété juridique de la forêt, qui donnent à ces problèmes de fréquentation une acuité particulière (10).

Les enquêtes de terrain (11) se sont déroulées tout à la fois dans des forêts de la première et de la seconde couronne, aménagées ou non, privées ou publiques. Que montrent-elles et comment en analyser les résultats ?

Trois constatations ressortent de manière générale du travail effectué. Tout d'abord, confirmant les études précitées, la fréquentation des forêts péri-urbaines de l'aire métropolitaine marseillaise n'est le fait que d'une très petite minorité; à coup sûr,

moins de 10 % de la population urbaine locale va en forêt de manière quelque peu régulière, c'est-à-dire au moins 5 fois dans l'année. Un tel chiffre, on s'en doute, n'est qu'indicatif. Cependant, les comptages effectués depuis plusieurs années sur les forêts du département et des environs, s'ils révèlent des concentrations parfois importantes eu égard à la surface investie, en particulier à la Sainte Baume, font bien ressortir cette faible fréquentation locale (12).

Ensuite, et une fois encore les éléments recueillis concordent avec les constatations des études antérieures, les couches moyennes urbaines dans leurs fractions les plus cultivées et les plus instruites (employés de banques, des administrations, des services sociaux, cadres moyens, enseignants...) apparaissent comme sur-représentées par rapport à leur poids respectifs dans la population locale, quand bien même, tout particulièrement dans les Bouches-du-Rhône, le secteur tertiaire est important. Certes, des variations existent selon la localisation de la forêt, son histoire, son degré d'aménagement, la part des couches populaires étant par exemple supérieure à la Sainte Baume, plus réduite à la Sainte Victoire. Néanmoins, toutes les observations convergent vers l'idée d'une appropriation différentielle de la forêt selon les catégories sociales.

Le troisième constat marquant de ces enquêtes, et c'est là nous semble-t-il un fait nouveau, révèle que dans leur très grande majorité (à plus de 85 %), et excepté dans les forêts aménagées, nous verrons plus loin pourquoi, les personnes interrogées avaient fréquenté la forêt dans leur enfance, la plupart avec leur famille, quelques-unes au travers d'associations d'excursionnistes, de randonneurs ou de mouvements de jeunesse. Ce que semble indiquer un tel chiffre, c'est le fait que la fréquentation de la forêt à l'âge adulte est d'autant plus probable que l'on a pratiqué les espaces forestiers dans l'enfance, que l'on y a été en quelque sorte initié; car c'est bien de cela dont il est question : fréquenter la forêt suppose une filiation, implique une initiation, un apprentissage.

Être initié, c'est maîtriser un code, un référent, des valeurs, des normes, cela R. Ballion l'avait déjà clairement mis en évidence (13). Mais c'est aussi être lié, intégré, partie prenante de réseaux d'initiation, de filières particulières en dehors desquels l'apprentissage et la maîtrise du code n'ont que peu d'efficace et peu de sens.

Cette matérialisation du code s'effectue pour une grande part au sein de la famille, mais également au travers du mouvement associatif de N. Cette importance de la famille, beaucoup d'auteurs l'avaient noté : le groupe familial est bien l'agencement collectif le plus massivement présent dans les forêts péri-urbaines; mais elles avaient généralement sous-estimé ou même ignoré son rôle comme lieu et agent de ces phénomènes d'initiation et d'apprentissage sans lesquels les pratiques forestières sont rendues difficiles. Rares en effet sont les individus qui découvrent, ou plus exactement découvraient la forêt à l'âge adulte. Cette situation se modifie depuis quelques années; les modalités d'accès à la forêt, les conditions d'apprentissage se transforment, apparaissent d'autres réseaux d'initiation ou d'autres dispositifs dont l'aménagement des forêts péri-urbaines est un des éléments majeurs.

Mais avant d'aborder ce point, arrêtons-nous sur les caractéristiques du public des forêts péri-urbaines locales. Outre les éléments généraux dont il vient d'être question – *aspect minoritaire de la fréquentation, sur-représentation des couches moyennes urbaines, initiation* (14) – un trait supplémentaire le caractérise : *une très grande homogénéité idéologique*, un ensemble de référents communs. Cette homogénéité, évidente lorsqu'on analyse le discours des pratiquants réguliers, s'explique par la convergence d'une triple série de phénomènes :

– en premier lieu, l'importance du fait religieux, et plus généralement sacré qui, en Basse-Provence, a articulé de longue date hauts lieux religieux et forêts d'une part, fêtes religieuses et maximum de fréquentation d'autre part (15).

– ensuite, l'ancienneté et l'importance du mouvement associatif de Nature. Celui-ci existe en Provence depuis plus de 100 ans et il a balisé, modelé, profondément marqué toutes les forêts locales et par contre coup le public lui-même (16)

– enfin, « un sentiment » provençaliste ou régionaliste diffus qui va de la connaissance approfondie, pour certains, de l'histoire locale au maintien de traditions plus ou moins marquées pour d'autres, en passant par une opposition quasi générale à « l'étranger ».

(12) Pour que les chiffres qui suivent prennent tout leur sens il ne faut pas perdre de vue que la population de référence avoisine 1,5 million d'habitants. Or lors d'un comptage réalisé le dimanche 25 juin 1972, la Société du canal de Provence faisait état sur le périmètre de la Sainte Victoire (plusieurs milliers d'hectares) de 467 voitures et de 1 447 piétons. Le dimanche 12 juin 1977, sur le même périmètre et bien que les comptages aient été moins précis, ils faisaient apparaître une légère augmentation : 580 voitures et près de 1 900 personnes. En cette même année 1977, le 15 mai, on comptait sur les forêts du Regagnas et de Saint Jean du Puy, près de Trets, 118 voitures et près de 400 personnes. Le dimanche 28 mai 1978, dans la forêt de Saint Pons et ses environs immédiats, 427 voitures et près de 1 800 personnes. Enfin, le 5 mai 1979 à la Sainte Baume, les comptages effectués révélaient un nombre de voitures approchant les 700 et il semble que certains dimanches de juin ce chiffre puisse approcher le millier, soit approximativement 3 000 personnes. Chiffres remarquables mais qui signalent, outre des disparités notables, le faible investissement dont est l'objet la forêt des Bouches-du-Rhône.

(13) « Il faut et cela nous paraît très important, posséder des éléments du code d'utilisation de la nature et de la forêt. Ceci suppose à la fois une certaine connaissance de ce milieu qui permet de l'appréhender en tant que réalité autonome et diversifiée et un certain nombre de guides culturels qui permettent de poser en tant que valeurs certaines caractéristiques de cette réalité qui sans cela n'apparaîtraient pas », R. BALLION, op. cité, 1975, p. 168.

(14) Le fait qu'un tel constat ait été effectué lors d'enquêtes locales n'autorise pas à en limiter la portée. Les phénomènes d'initiation ne sont évidemment pas l'apanage des provençaux et des marseillais.

(15) Il serait fastidieux d'énumérer ici toutes les forêts dont le nom commence par Saint ou Sainte et qui sont l'objet encore à l'heure actuelle de pèlerinages et de processions. Quant au maximum de fréquentation, ils coïncident le plus souvent avec la Pentecôte ou l'Assomption...

(16) Qu'il s'agisse de sections locales de grandes associations nationales comme le Touring-club de France présent à Marseille dès 1876 ou le Club alpin français (1879) ou d'associations locales comme Les francs caminaires (1876), Les touristes du Midi (1870), Les francs marcheurs marseillais (1880), Les pionniers de l'avenir (1880), les excursionnistes marseillais (1896) ou plus récemment Les excursionnistes provençaux (1946). Selon l'encyclopédie des Bouches-du-Rhône, 1924, Tome X, p. 524 et suivantes, on comptait en 1914 près de 50 sociétés excursionnistes qui regroupaient plusieurs dizaines de milliers de membres et qui publiaient brochures et journaux divers. On comprend mieux alors que leur rôle ait été et soit encore décisif.

Photo 2. - 1903 - Aménagement et balisage. Le tournant du début du siècle  
Coll. privée.

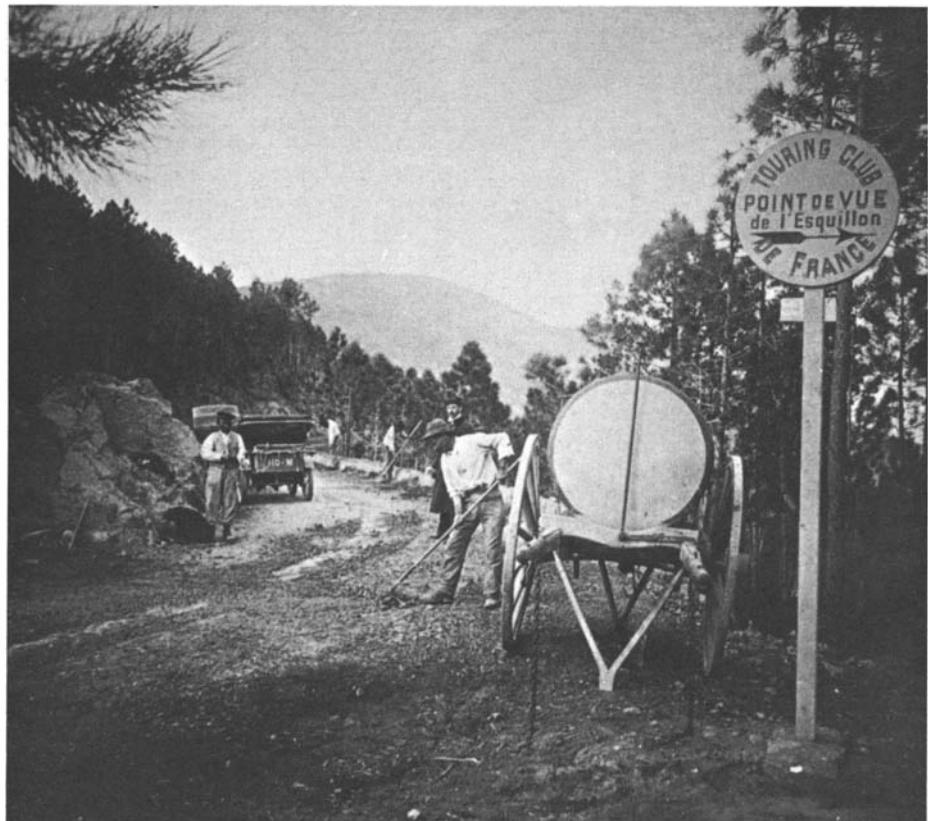
Tout ceci renforce le caractère a-classiste de cette idéologie particulière au sens où les différences réelles d'appartenance sociale sont gommées, subsumées au profit d'un sentiment d'appartenance plus large, familialiste, unanimiste (17). Une telle unité se renforce aussi au regard des rapports que le public local entretient globalement à la société rurale.

Il ne saurait être question d'analyser ici l'ensemble des liens qui unissent les communautés rurales à leur forêt, mais simplement de préciser à travers quels faits, pratiques rurales et pratiques urbaines se rencontrent, en quoi certains éléments constitutifs des premières ont sens pour les secondes.

Les pratiques rurales de la forêt ont toujours constitué cette dernière comme lieu de production. Et sans remonter au phénomène des terres « gastes » (18), on sait que la forêt était un lieu où l'on coupait et ramassait du bois, chassait, faisait paître les troupeaux, se procurait de la nourriture : glands, champignons, fruits, asperges, etc. De façon générale, ce qui caractérisait le rapport des sociétés rurales à leur forêt était l'immédiateté, tout à la fois géographique, sociale et symbolique. De ces pratiques intégrées, codifiées, que subsiste-t-il à l'heure actuelle qui porte témoignage de ce rapport original à la forêt ? Essentiellement les fêtes religieuses et la chasse.

Les fêtes religieuses ont été de tous temps un des lieux de rencontre entre certains urbains et ruraux. Cela est vrai d'à peu près toutes les forêts considérées dans le département des Bouches-du-Rhône, de la Sainte-Baume où certaines fêtes regroupaient plusieurs dizaines de milliers de personnes (19), à Saint-Jean du Puy ou à Saint-Ser.

Il en va de même pour la chasse. En effet, si les modes de chasse diffèrent en général sensiblement entre ruraux et urbains, si de fait ils ne renvoient pas à la même perception de l'espace et du temps, aux mêmes investissements sociaux, la chasse n'en est pas moins un lieu d'échange. C'est dire que, en Basse-Provence, l'interpénétration urbains-ruraux, liée dans un premier temps au phénomène des bastides, puis au début du xx<sup>e</sup> siècle à la croissance des sociétés de chasse et à leur structuration (le pourcentage d'« étrangers » recensés dans ces sociétés a toujours oscillé entre 1/4 et 1/3), est un phénomène ancien, marquant les territoires.



Ainsi, ce qu'ont mis en évidence ces enquêtes qui se sont déroulées sur une période de 2 années (1977-1979), c'est, outre la faible fréquentation des forêts péri-urbaines locales, la très grande homogénéité des pratiquants du triple point de vue de leur appartenance sociale, de leurs réseaux d'initiation, et surtout des référents qui les constituent. Une telle homogénéité autorise à qualifier ce public de traditionnel, d'initié tant est grande sa familiarité et sa connaissance du milieu forestier. Mais s'il apparaît comme traditionnel ou initié, c'est qu'à côté de lui, parfois de manière totalement indépendante, parfois lié par des configurations particulières, apparaît un autre type de pratiquants, d'autres types de comportements en milieu forestier ; public que, faute de mieux, on qualifiera de « nouveau », par opposition au public traditionnel. Cette double appellation, traditionnel-nouveau, ne doit être comprise que comme un artifice de vocabulaire pour analyser et rendre compte d'une réalité complexe.

Ce public « nouveau », ces modèles de comportements différenciés, nous les avons repérés dans les quelques expériences d'aménagement des forêts péri-urbaines de l'aire métropolitaine, aménagement pris le plus souvent en charge par l'O.N.F. pour le compte des collectivités locales ou du département. Ce sont ces expériences que nous voudrions analyser maintenant.

(17) Lors d'un interview, courant 1977, un des responsables des Excursionnistes marseillais nous déclarait : « Chez nous, on trouve de tout, du patron à l'ouvrier... Il n'y a pas de différence, pas de plus ou de moins... Nous sommes une grande famille... Nous avons un esprit maison. »

(18) M.T. SCLAFERT, Cultures en Haute-Provence, déboisements et pâturages au Moyen Age, 1959.

(19) « Sur l'autre versant de la Sainte Baume, à Cuges, la dévotion à Saint Antoine de Padoue attirait depuis le XVI<sup>e</sup> siècle de nombreux pèlerins, mais c'est à la fin du XIX<sup>e</sup> que ces déplacements furent les plus importants. On parle à différentes dates de plusieurs milliers de gens. C'était une véritable fête. Les marseillais qui étaient partis de l'obélisque de Castellane à 4 heures du matin, arrivaient tassés dans de vastes omnibus traînés par 6 ou 8 chevaux couverts de bannières et d'étendards. Il y avait des gens sur l'impériale. L'omnibus était suivi par des landaux et des chars à bancs ; le trajet durait 5 heures. Le sacristain de Cuges qui avait placé des enfants en vigie sur le sommet du clocher attendait le signal : « Soun aqui, soun aqui », pour sonner les cloches à toute volée. Il n'y avait pas que des marseillais et pendant les dernières années du siècle, on signale plus de 20 à 30 pèlerinages par an de tous les horizons. Beaucoup venaient à pied en portant des statues de leur paroisse... », citée par J. MAGNAN, La Sainte Baume, Notes sur les traditions et l'histoire, 1973.

# les forêts péri-urbaines aménagées : un dispositif social et spatial nouveau

Concernant la forêt, la période en cours apparaît comme une période charnière : y sont en jeu des modifications qui portent sur son rôle et son « utilité sociale » (20). Les expériences d'aménagement des forêts péri-urbaines, bien qu'elles soient pour l'instant limitées et minoritaires (21), témoignent de ces mutations. A travers elles s'expérimentent des technologies sociales particulières dont l'objectif et l'effet majeur sont tout à la fois d'instituer de nouvelles modalités d'accès à la forêt et de fonder de nouveaux modèles d'initiation. En ce sens, les « parcs forestiers », les « forêts d'accueil », les « forêts loisirs » à la périphérie des villes manifestent bien une rupture dans la manière d'aborder et de gérer la forêt.

Ces aménagements forestiers (22) répondent à un double objectif : tout d'abord canaliser, fixer cette masse de pratiquants nouveaux, la stabiliser sur un espace délimité, la

territorialiser en quelque sorte; ensuite, lui inculquer un certain type de pratiques et d'habitudes qui correspondent à une norme d'usage socialement reconnue.

Du contrôle des pratiquants, la terminologie utilisée en rend compte : il ne s'agit dans les documents opérationnels que de « *drainer* » la masse des visiteurs, de les maintenir dans des « *abcès de fixation* », en général à portée de leurs véhicules, d'interposer entre eux et les zones plus protégées des « *sas de décompression* », sortes de filtres qui suggèrent les étapes d'une propédeutique particulière. L'observation de la morphologie de ces espaces aménagés révèle d'ailleurs cet impératif de la contention ; aucune voie de pénétration du massif forestier à la bordure de l'équipement n'existe. Au contraire, tous les tracés sont circulaires, de circonférences variables – des piétres aux bons marcheurs – et reviennent immanquablement à leur point de départ, chemin de ronde qui suggère la figure du camp... Cette circularité exclut par là même toute possibilité de s'égarer ou de se perdre, c'est-à-dire de se soustraire à cette logique omnipotente. Cependant, ce contrôle que vient symboliser la figure du garde n'est compréhensible et n'a de sens qu'au regard du déploiement pédagogique.

(20) Modifications d'autant plus profondes qu'en Basse-Provence, à de rares exceptions près, le bois a perdu toute valeur marchande.

(21) Ce caractère limité et minoritaire explique que les enquêtes de terrain se soient déroulées sur les 2 seules expériences marquantes de l'aire métropolitaine marseillaise : la « forêt d'accueil » de Roques Hautes, à la périphérie aixoise, et le « parc forestier » de Saint Pons près de Gémenos. De plus, nous avons travaillé sur la Sainte Baume, espace forestier en pleine mutation, dont l'évolution se rapproche par bien des points des expériences que nous venons de mentionner.

(22) Par aménagements forestiers, on entend ici aussi bien la « philosophie » qui les a constitués, les dispositifs généraux de protection, et tout particulièrement en Basse-Provence de protection contre l'incendie, que le concret des équipements : du banc au panneau de sens interdit en passant par les tables ou les corbeilles à papier. L'organisation spatiale des lieux : tracés circulaires, progression à vocation pédagogique de la périphérie au cœur de la forêt nous semble relever de ces 3 niveaux.



Photo 3. – Parc départemental de Saint Pons – Gémenos – Bouches-du-Rhône

Photo J. REBOUD

Photo 4. – Parc communal de Valabre  
– Gardanne-Bouches-du-Rhône  
Photo J. REBOUD



La volonté initiatrice apparaît dans l'émergence d'une véritable topographie fonctionnaliste qui associe à un élément du relief, naturel ou produit, une fonction particulière. Chaque élément du site reçoit un nom qui indique sa seule destination possible, le seul usage adéquat. Citons, parmi tant d'autres, quelques exemples tirés de documents d'aménagements : l'aire de pique-nique, le sentier de promenade, le sentier-balcon, la clairière de repos, la prairie-sanitaire... Ces nouvelles appellations viennent en partie se substituer aux dénominations sociales et historiques des lieux et véhiculent sous une apparente neutralité, l'injonction à se conformer à un modèle rigoureux. Cet apprentissage, cette interiorisation des modèles du bon comportement en milieu forestier s'acquiert tout naturellement dans les différents sentiers pédagogiques, maisons de la forêt ou autres musées de l'arbre... En d'autres termes, la relation entre certains types d'espaces et certains types de pratiques se fait plus rigide.

On nous objectera qu'une telle manière de voir est à la fois audacieuse et partisane, que ce public « nouveau » est une hypothèse gratuite. Or, nos enquêtes l'ont clairement montré, les caractéristiques des pratiquants des forêts péri-urbaines aménagées attestent que sont bien en jeu de nouvelles modalités d'accès aux espaces forestiers ainsi que de nouveaux modèles comportementaux. Parmi les personnes interrogées, près de 40 % n'avaient jamais fréquenté la forêt dans leur enfance et, parmi ces dernières, pour une personne sur deux, l'accès à la forêt s'était effectué par l'intermédiaire d'une forêt aménagée. Autre élément significatif : alors que chez le public

traditionnel les pratiques sont diversifiées dans le temps et dans l'espace, pour les nouveaux pratiquants au contraire, la fréquentation se réduit pour quatre personnes sur dix à la seule fréquentation des espaces aménagés. Dernier élément : ce type d'espace voit revenir, dimanche après dimanche, un certain nombre, probablement grandissant, d'« habitués ». Ajoutons pour terminer que ce public est presque entièrement urbain, que « l'élite » des pratiquants traditionnels (membres d'associations, randonneurs, etc.) évitent ce type d'aménagement, qu'ils n'ont pas de sens pour les ruraux, et l'on conviendra aisément de la nouveauté de ce dispositif, de la rupture qu'il introduit et des pratiques qu'il rend possibles.

Il faut revenir un instant sur cette opposition public traditionnel-public « nouveau ». Car, dans sa sécheresse, si elle rend compte de toute une série d'enjeux qui ont pour objet les espaces forestiers péri-urbains, si son opérationnalité permet d'élucider le sens de l'aménagement et de l'accroissement de la fréquentation, elle risque de masquer que ce public « nouveau » est minoritaire, socialement et numériquement. La « démocratisation » des espaces forestiers, au sens où de nouvelles couches sociales y auraient massivement accès apparaît bien comme un fait de discours tant ses effets sur le terrain restent limités.

Et ce d'autant plus que l'accroissement dont il est question n'est que « l'accroissement du même » à quelques rares exceptions près. Ce sont, pour l'essentiel, les mêmes couches sociales qui accèdent encore aujourd'hui à la forêt comme si apparaissaient à côté des « dévots », c'est-à-dire les pratiquants initiés,

des pratiquants occasionnels (23). Cet effet ségrégatif apparaît comme un effet pervers, non maîtrisé. Ce qui est visé en effet par ce type d'aménagement, ce n'est ni l'ouverture des forêts à de nouvelles couches sociales, ni a fortiori l'exclusion d'autres, mais plus généralement l'imposition de modèles comportementaux, la définition d'un bon usage des espaces forestiers.

Et par delà une analyse en terme de catégories sociales qui, nous semble-t-il, laisserait échapper la complexité des phénomènes de fréquentation, ce qui apparaît central aujourd'hui, c'est l'apparition de l'usager, du consommateur de « loisirs de nature » comme figure ordinatrice et dominante des espaces forestiers aménagés; figure sans lien avec le local, faut-il le préciser, figure générale et reproductible, immédiatement atomisée et sérialisée, et que l'on retrouve dans l'ensemble des équipements collectifs expérimentés de longue date à la ville. En d'autres termes, ce qui nous semble globalement en jeu dans les processus que nous venons de décrire, c'est la constitution des forêts péri-urbaines comme équipements collectifs.

(23) Selon les termes de Dominique SCHNAPPER, *Le musée et l'école – « Dévots et pratiquants occasionnels »*, 1974.



Photo 5. – Parc départemental de Saint Pons – Gémenos – Bouches-du-Rhône  
Photo J. REBOUD

## une convergence troublante à analyser...

Cette constitution des forêts péri-urbaines comme équipements collectifs semble s'inscrire en effet dans un mouvement plus vaste qui s'amorce dans les années 1960 et qui prend comme objet l'ensemble des espaces naturels.

A la fin des années 1950, la reconstruction nationale est en voie d'achèvement, reconstruction matérielle (logement, grands travaux d'infrastructure, etc.) comme « reconstruction morale »; tout semble mis en œuvre pour que les traces de

la guerre et de la résistance s'effacent dans l'espace et les mentalités. Dans le même temps, les colonies étant définitivement perdues, le territoire national se trouve brutalement et massivement ré-investi. Progrès, croissance, mobilité sociale et géographique, augmentation du pouvoir d'achat, mais aussi salut des campagnes par l'industrialisation de l'agriculture, autant de théories euphoriques qui vont pouvoir occuper une dizaine d'années durant le devant de la scène idéologique.



Photo 6. – La Sainte-Baume – Var –  
Début de l'ascension vers la grotte  
Photo J. REBOUD

(24) Cas particulier, la réserve de Camargue est bien antérieure.

(25) Citons, concernant les mesures législatives plus spécifiques aux espaces forestiers : 1958 et 1959, réglementation relative à la création et à la conservation d'espaces boisés suburbains; 1958, création de l'inventaire forestier national; 1959, aménagement Monichon sur les successions; 1963, loi pour l'amélioration de la production et de la structure foncière des forêts françaises, création des Centres régionaux de la propriété forestière; 1964, création de l'Office national des forêts; 1966, protection et reconstitution de la forêt méditerranéenne; 1969, taxe au défrichement; 1971, loi sur l'amélioration des structures forestières. Cf. J. LE RAY, op. cité, 1977.

L'intense production législative des années 1960-1970 vient scander cette nouvelle distribution sociale, ce « new deal ». Concernant les espaces naturels, la loi d'orientation agricole de 1960 fournissait le cadre général; en 1966, les journées d'études de Lurs renforçaient sa base idéologique et lui donnaient une caution scientifique. Et, de fait, durant cette période, les décisions vont se succéder : le 1<sup>er</sup> octobre 1960, une directive du Ministère de l'Agriculture délimite 678 zones sensibles; en 1961 était créée la première réserve naturelle (29 en 1976)(24); 1963 voyait naître le premier Parc national (6 à ce jour); plus récents, les Parcs naturels régionaux sont aussi les plus nombreux (plus d'une vingtaine actuellement réalisés et de nouvelles créations à l'étude dont pour notre région celui de l'Etoile-Garlaban)(25). Dans le même temps, des équipements locaux étaient mis en place, des opérations d'aménagement étaient lancées : espaces verts urbains, parcs de loisirs péri-urbains, forêts péri-urbaines...

Ne voir dans cette multiplication qu'une succession d'opération ponctuelles dont le discours des adminis-

trations assurerait, à posteriori, la cohérence nous semble erroné. La logique de ce type d'aménagement, et c'est là sa spécificité, est bien de constituer l'ensemble des espaces naturels, forêts comprises, comme autant de compléments de la ville, c'est-à-dire comme devant répondre à une temporalité nouvelle, celle des loisirs, des vacances et des week-ends.

C'est à la seule condition de saisir cette spécificité dans ses modalités concrètes et ses articulations précises – zones sensibles, forêts péri-urbaines, parcs naturels régionaux, parcs nationaux... – qu'il est possible de rendre compte des enjeux qui se révèlent autour de l'idée et des pratiques de Nature en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle, des convergences et des modifications qui s'y manifestent; ce, d'autant que la « crise », moins semble-t-il par ses effets économiques que par les déplacements de sens qu'elle opère et les prises de consciences qu'elle autorise (effondrement du mythe urbain), pose ces problèmes en des termes quelque peu nouveaux.

C.E.R.F.I.S.E.

Photo 7 – La Sainte-Baume – Var

Photo J. REBOUD



## bibliographie

Atelier départemental d'études et d'aménagement rural. — Organisation pour les études d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise. La nature, les sites, les paysages dans l'environnement. Marseille, A.D.E.A.R.-O.R.E.A.M., 1971.

BALLION R. — Relations entre statut socio-culturel et fréquentation de la forêt, in *Cahiers du Laboratoire d'économétrie de l'Ecole Polytechnique*, Paris, 1974, n° A.102.12-73.

BALLION R. — La fréquentation des forêts, in *Revue forestière française*, Paris, 1975, XXVII.

BALLION R., BELLAN CI. — Attitudes par rapport à la forêt et conformisme social, in *analyse et prévision*, Paris, 1974, XVIII.

BETOLAUD Y. — Forêt et civilisation urbaine, in *Revue forestière française*, Paris, 1968, IX.

BOLTANSKI L. — L'encombrement et la maîtrise des « biens sans maître », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Paris, Ed. de Minuit, 1976, n° I, p. 102 à 109.

CHAMPAGNE P. — La fête au village, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Paris, Ed. de Minuit, 1977, n° 17-18, p. 73 à 84.

DE BUYER M. — La pression de l'homme sur la forêt, in *Revue forestière française*, Paris, 1970, XXII.

DECOURT N., SOUCHON C. — Observation objective de la fréquentation annuelle et saisonnière de la forêt en fonction du paysage végétal, in *Revue forestière française*, Paris, 1975, XXVII.

DE MONTGOLFIER J. — Problèmes posés par l'évaluation économique de la forêt méditerranéenne, *doc. multigraphié*, 1975.

DEREIX Ch. — Contribution à la satisfaction des besoins en plein air des citadins. La forêt et la qualité de la vie, l'exemple des Bouches-du-Rhône. Aix-en-Provence, Office national des forêts, 1975, 130 pages.

Direction départementale de l'Agriculture des Bouches-du-Rhône, Mission interministérielle pour la protection et l'aménagement de l'espace naturel méditerranéen, Organisation régionale pour les études de développement et d'aménagement. Forêts et collines des Bouches-du-Rhône : La haute vallée de l'Arc, Marseille, 1978, 95 pages.

DOUGUEDROIT A. — Les paysages forestiers de Haute-Provence-Géographie, écologie, histoire. Aix-en-Provence, Edisud, 1976, 550 pages.

GUILLAUME M. — Les équipements collectifs, source et mise en scène de pouvoir, in *L'objet local*, Paris, U.G.E., 1977, p. 297 à 321.

Institut national de la statistique et des études économiques. — La fréquentation des forêts et des espaces verts en France, Paris, I.N.S.E.E., 1973.

KALAORA B. — Le tourisme en forêt : naissance et développement d'un loisir urbain — Le cas de la forêt de Fontainebleau, *Thèse de 3<sup>e</sup> cycle*, Université de Paris, X, 1978, 599 pages.

KALAORA B., PELOSSE V. — La forêt loisir, un équipement de pouvoir in *Hérodote*, Paris, 1977, n° 7.

LE RAY J. — La forêt française, in *Notes et études documentaires* Paris, La documentation française, 1977, n° 4441-4442.

LUGASSY F. — La relation habitat-forêt : significations et fonctions des espaces boisés. Paris, Ministère de l'Équipement, 1970.

MAGNAN J. — La Sainte-Baume — Notes sur les traditions et l'histoire, *doc. multigraphié*, 1973.

MURARD L., FOURQUET F. — Les équipements du pouvoir, 10-18, Paris, 1978.

Organisation pour les études d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise. Espaces naturels, espaces de loisirs, Marseille, OREAM, 1971, 47 pages.

POCHE B. — Idéologie de la nature, sociabilité et gestion de l'espace péri-urbain, in *Etat de la Nature et nature de l'Etat*. Université des sciences sociales de Grenoble, 1977, p. 90 à 142.

POUPARDIN D. — Les forêts péri-urbaines dans le système social — Le cas du département des Yvelines, in *Etudes rurales*, Paris — La Haye, Ed. Mouton, 1976, n° 61, p. 93 à 101.

SCLAFERT M.T. — Cultures en Haute-Provence, déboisements et pâturages au Moyen Age, Paris, Sevpen, 1959.

SCHNAPPER D. — Le musée et l'école — « Dévots et pratiquants occasionnels », in *Revue française de Sociologie*, Paris, 1974, XV.

Société d'animation, de recherche et d'études sociologiques. — La fréquentation des forêts de la région parisienne, Paris, S.A.R.E.S., 1969.

Société du canal de Provence et d'aménagement de la région provençale. — Fréquentation et protection du massif de la Sainte Victoire, Le Tholonet, 1973.

SOUBEYRAN P. — Les espaces verts forestiers, 5 ans de réalisation, in *Revue forestière française*, Paris, 1971, VIII.

VIEILLE P. — Formes de production, institutions et culture en Provence. La rupture de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, in *L'homme et la société*, Paris, Ed. Anthropos, 1976, n° 39-40, p. 77 à 110.